

ECOLE MATERNELLE
15 RUE ELISA LEMONNIER
ECOLE ELEMENTAIRE
4 RUE BIGNON
75012 PARIS

GRAND DEBAT

LA SYNTHESE

QUESTION N° 2

Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

En préambule, les parents remarquent qu'ils sont peu nombreux lors de ce premier débat, tout comme ils déplorent la difficulté qu'ils ont chaque année à recruter, au sein de leurs associations, de nouveaux parents.

Les enseignants constatent un accroissement des exigences des parents vis-à-vis de l'école, qu'ils accompagnent souvent d'un comportement de consommateurs dans une société marchande mais pas toujours d'une véritable présence constructive.

Comment concilier éducation et instruction ?

Les avis sont partagés quant aux rôles respectifs de l'école et des parents dans ces deux domaines.

Un certain nombre d'intervenants considèrent que le rôle de l'école est d'apprendre à lire, écrire, compter. Cependant les enseignants font remarquer qu'il est difficile d'instruire sans éduquer, sans exiger le respect des règles de vie en groupe, l'éducation civique étant un volet très important des programmes. Tout le monde semble considérer que les parents sont les premiers éducateurs, mais, à l'école, avec certains élèves l'éducation prend le pas sur l'instruction.

Dans un deuxième temps, nous abordons largement la question de l'ouverture sur l'Europe par l'apprentissage des langues étrangères.

Deux courants de pensée se manifestent

Le premier regroupe ceux qui pensent que l'apprentissage des langues doit se faire le plus tôt possible, l'oreille se formant au plus jeune âge. Plus il est précoce plus il est aisé.

Le deuxième groupe réunit ceux qui remettent en cause les méthodes d'enseignement des langues, peu efficace en France et se demandent si leur intégration dans les programmes ne risquerait pas de représenter une surcharge ! On craint aussi l'accroissement des inégalités car l'apprentissage des langues n'est pas un souci majeur dans les familles en difficulté.

L'ensemble des personnes présentes considère que maîtriser une langue, permet d'entrer aussi dans le système de pensée et la culture des interlocuteurs étrangers et favorise grandement les échanges.

Cependant, que recherchons nous ? Un acquis culturel ou un acquis à visée utilitaire si l'on considère l'importance des demandes qui existent dans le monde du travail ?

On pourrait parler alors de la « valeur marchande d'une langue ». Doit-on privilégier l'anglais ou s'intéresser à d'autres langues qui n'ont pas leur entrée dans le monde économique ?

En conclusion, alors qu'on parle aujourd'hui d'harmonisation des diplômes, on peut se demander si l'Europe veut tout maîtriser au niveau de l'éducation. Peut-être est il temps de réfléchir à ce à quoi nous tenons, ce que nous voulons défendre.

Ce premier débat comprenait un volet qui n'a pas du tout été évoqué : celui des missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée.

QUESTION N°16

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre les parents et les professeurs et entre professeurs et élèves? Quel doit être le rôle des parents à l'école ? Comment favoriser son exercice ? Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-ils respecter dans leurs relations mutuelles ?

Les participants estiment qu'il n'existe pas de problèmes relationnels entre parents et enseignants à l'Ecole Elémentaire.

Il semblerait utile d'organiser davantage de rencontres parents/professeurs.

Les parents désireraient avoir plus d'informations sur ce qui se passe à l'intérieur de l'Ecole, certains parents s'estiment un peu bloqués à la porte.

Il y a des réunions, d'abord en début d'année, puis lors des évaluations, lorsqu'il y a des projets: classe de nature, par exemple.

Une enseignante pense que l'Ecole Elémentaire doit marquer une rupture nécessaire à la prise d'autonomie ; il n'est pas bon que les parents se mêlent de tout. C'est à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite raconter.

On souhaite que les parents apprennent à respecter les décisions des enseignants. Les parents doivent prendre conscience que leur autorité a des limites et que la barrière institutionnelle permet de recadrer les rôles.

Les enseignants n'ont jamais refusé de rencontrer les parents; malgré tout, certains parents rencontrent des difficultés à se tenir informés du fonctionnement de l'école. Un cadre serait peut-être nécessaire. Ce cadre existe, ce sont les Associations de Parents d'Elèves, ce sont des sources d'informations, mais selon un parent élu, il existe un désintérêt global des parents. Un représentant d'association déclare que les parents se plaignent et critiquent, mais ne s'investissent jamais. L'outil collectif existe, il faut le faire vivre avec des adhérents.

Très peu de parents sont représentés au débat, environ 5%, il est possible que le type de document proposé, pour certains parents, puisse générer une sorte de recul car les questions sont difficiles et d'ordre général, le contenu est ambitieux. Certains parents sont dépassés, les parents présents représentent une minorité. Beaucoup de parents dont les enfants sont en difficulté, ne sont pas présents au débat.

Les demandes d'aides aux enfants dans les classes sont de plus en plus nombreuses.

En conclusion, il est dommage que peu de parents soient venus, c'est aussi un indice rassurant, cela nous permet de constater qu'il n'y a pas de problèmes fondamentaux sur ce groupe scolaire.

QUESTION 19

Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Qu'entend-on par autonomie ?

Il peut s'agir d'une autonomie financière mais aussi d'une autonomie de fonctionnement.

La question sous-jacente serait-elle de grouper les écoles élémentaires en EPLE ?

Les établissements primaires ne sont pas des EPLE, puisqu'ils n'ont ni conseil d'administration, ni intendant, ni gestionnaires.

L'autonomie financière pour les écoles primaires serait-elle intéressante ?

Un peu plus d'autonomie serait souhaitable dans la mesure où l'on pourrait effectuer des choix, dans les priorités retenues pour l'achat de mobilier par exemple. On pourrait imaginer qu'un groupe scolaire recevrait une somme nécessaire à son fonctionnement. A l'heure actuelle aucune information sur le budget n'est donnée à part pour les fournitures scolaires. On ne sait pas quels sont les critères de dotation budgétaire municipale. La dotation par élève augmente peu, il y a davantage de moyens en ZEP mais moins en maternelle. Le financement de nombreux projets se fait grâce à la participation des parents.

Cela permettrait peut-être une homogénéisation du fonctionnement budgétaire des établissements situés en zone rurale. Le secondaire qui bénéficie du statut des EPLE a néanmoins une marge de manœuvre très relative. L'arbitrage budgétaire se posera toujours.

La crainte de nombreux participants est d'une part, que cette autonomie financière puisse renforcer les inégalités territoriales qui existent déjà, du fait des ressources locales et d'autre part qu'elle ouvre l'école aux entreprises privées. De grandes marques tentent, depuis un certain temps déjà, d'entrer dans les écoles.

Qui doit conduire l'évaluation des établissements ? Sur quels critères et de quelle manière ?

Il n'existe pas, pour le moment, d'évaluation sur les établissements ni sur le travail des enseignants. La seule évaluation concerne les élèves de CE2 et ceux de 6^{ème}. Elle porte davantage sur le niveau des élèves et l'environnement scolaire.

L'évaluation devrait être conduite par une commission paritaire. Son but est de donner à tous les mêmes chances. Les critères sont très difficiles à définir car on travaille sur l'humain qui n'est pas mesurable. Chaque situation est différente, on ne peut pas appliquer à l'école le système de l'entreprise.

Si on récompense les établissements « doués » en leur donnant plus de moyens, on va accroître les inégalités. Mais on ne reconnaît pas les compétences si on alloue des moyens supplémentaires aux établissements moins bien évalués.